



2011-2019

8 ans d'expérience
positive de covoiturage
dans l'Arc jurassien

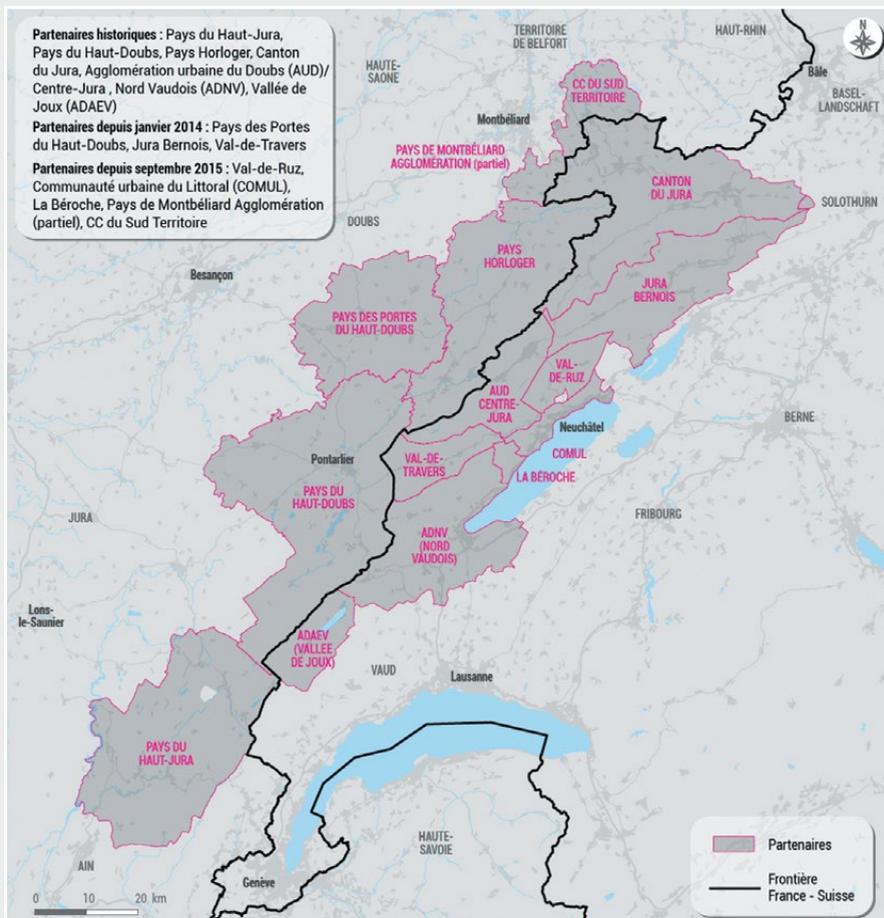
**PRÉSENTATION ET IMPACTS
DU DISPOSITIF**



CONTEXTE

À partir du début des années 2000, les entreprises de l'Arc jurassien, notamment sur le versant suisse, connaissent un fort dynamisme qui les conduit à se développer et à élargir progressivement leur bassin de recrutement. Le nombre de travailleurs frontaliers augmente aussi, entraînant avec lui une forte croissance du trafic automobile et des nuisances associées: congestion aux passages des frontières, risque accru d'accidents, stationnement anarchique dans les villages, saturation des parkings des entreprises, pollution atmosphérique et sonore...

La situation inquiète les pouvoirs publics français et suisses qui décident d'unir leurs efforts, de se regrouper pour mettre en œuvre des solutions adaptées à un territoire peu dense et de mutualiser des ressources et des moyens à l'échelle du bassin de vie et d'emplois.



MOBILISATION

Une analyse approfondie des mouvements domicile-travail réalisée en 2010 montre que les possibilités de mise en œuvre de transports publics ou de navettes d'entreprise efficaces sont limitées compte tenu de la forte amplitude des horaires de travail et de la dispersion des origines et des destinations. Dans ce contexte, les élus optent pour le déploiement d'une politique ambitieuse de promotion du covoiturage qui est perçu comme l'alternative la plus pertinente à l'autosolisme.

Pour obtenir le financement de ce projet transfrontalier, un dossier Interreg est déposé en 2011 par huit partenaires français et suisses. Accepté, il donnera naissance au dispositif « Covoiturage de l'Arc jurassien ».



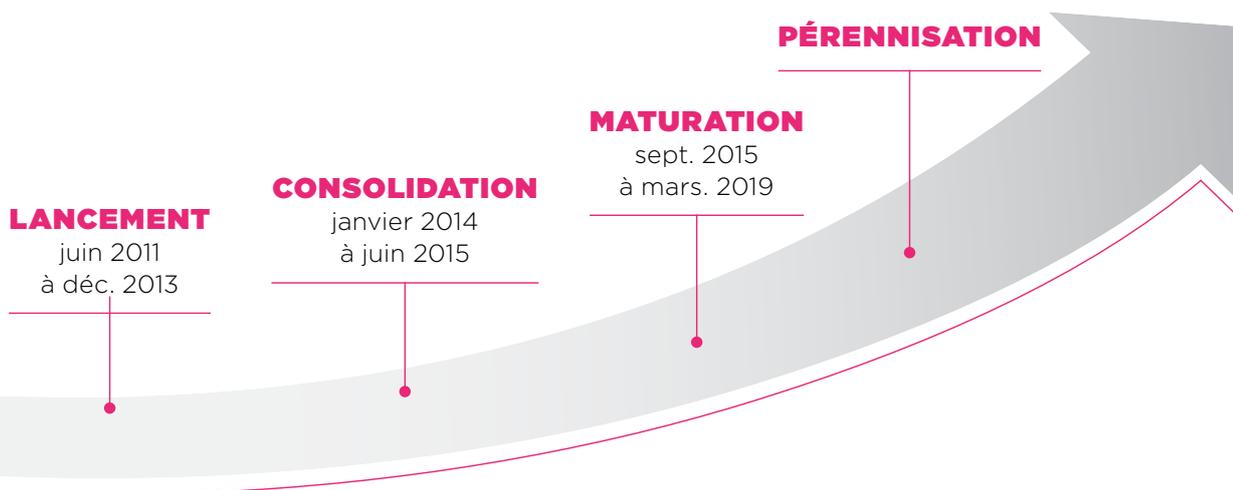
CHEMINEMENT

Le premier programme Interreg, qui a porté sur la période 2011-2013, a été mis à profit pour concevoir et installer un dispositif totalement ciblé sur les déplacements domicile-travail des travailleurs frontaliers. La dynamique enclenchée, deux autres programmes Interreg ont suivi, en 2014-2015 d'abord, puis entre 2015 à 2019. Ces programmes successifs ont permis d'affiner le concept initial, d'expérimenter et d'élargir à la fois le territoire et le champ d'actions qui, depuis 2015, englobe l'ensemble des déplacements domicile-travail qui ont l'Arc jurassien franco-suisse pour origine ou pour destination.

Début 2019, le dispositif impliquait **16 partenaires territoriaux**, essentiellement des collectivités locales, agissant sur un espace homogène de **580'000 habitants** et de **274'000 emplois** dont **40'000 emplois frontaliers**.

274'000 emplois

SUR LE TERRITOIRE



2.9 M€/ 3.2 MCHF

BUDGET TOTAL
DU PROGRAMME

FINANCEMENT

Le budget total du programme, entre 2011 et 2019, s'est élevé à 2.9 M€ / 3.2 MCHF HT, soit environ 370'000€ / 415'000 CHF par an HT en moyenne. Les principaux financeurs ont été la Confédération, les Cantons et **arc**jurassien.ch côté suisse, le FEDER et le Commissariat du Massif du Jura côté français.

Le solde du financement a été pris en charge par les partenaires territoriaux qui se sont en outre impliqués dans le pilotage du projet au sein d'un comité dédié coanimé par **arc**jurassien.ch et par le Parc naturel régional du Haut-Jura.

AU CŒUR DU DISPOSITIF :

L'animation, la communication et la collaboration avec les entreprises

Plutôt que de miser sur des solutions technologiques, le choix a été fait de **travailler en lien étroit avec les entreprises** et de **consacrer l'essentiel des moyens disponibles à la mise en œuvre d'actions de communication et de promotion sur les lieux d'emplois**: animations aux entrées de site ou sur les parkings, stands d'information sur les lieux de restauration, actions de sensibilisation dans les réunions de service, vidéos, etc.

Pour installer et entretenir la dynamique, un challenge covoiturage inter-entreprises est organisé chaque année au mois de novembre. Sa vocation est d'inciter les salariés à tester le covoiturage et à récompenser les entreprises qui enregistrent les taux de participation les plus forts.

En quelques années, le dispositif a acquis une forte notoriété puisque plus de 160 entreprises françaises et suisses, employant près de 40'000 collaborateurs, en sont aujourd'hui partenaires.

OUTILS DÉVELOPPÉS

Pour faciliter la pratique du covoiturage, le dispositif a contribué au déploiement d'un réseau de près de 80 aires de covoiturage. Il a lancé et anime un site Internet dédié (www.covoiturage-arcjurassien.com) qui a la particularité d'orienter les personnes intéressées vers une centrale téléphonique accessible gratuitement de 7h à 19h les jours ouvrés. Des outils de gestion du covoiturage ont par ailleurs été développés, l'un à usage des entreprises (fairpark®), l'autre à usage des covoitureurs eux-mêmes, pour les aider à s'organiser (Share to move®).



Un site Internet

Les outils techniques de mise en relation

Une centrale téléphonique de mise en relation

Les parkings de covoiturage

L'animation et la communication

Des outils de communication

La diffusion d'applications à destination des covoitureurs et des entreprises

Des projets innovants

L'expérimentation d'une ligne de covoiturage spontané (Taxito) entre Morteau et La Chaux-de-Fonds



LES RÉSULTATS

Depuis l'origine, le dispositif a été régulièrement évalué par le biais de comptages aux frontières et aux entrées de parkings, mais aussi par le biais d'enquêtes menées auprès des référents mobilité et des collaborateurs des entreprises adhérentes.

Ces évaluations ont montré que la part modale du covoiturage avait doublé en leur sein depuis le début de l'opération, passant à 22% de covoitureurs réguliers (et même 30% parmi les frontaliers), et que les nouveaux covoitureurs étaient très majoritairement d'anciens autosolistes. Globalement, il s'agit de niveaux de pratique qui restent très élevés comparés aux résultats constatés ailleurs en Suisse et en France où on dénombre en moyenne 4% de covoitureurs sur les trajets domicile-travail.

Les impacts pour le territoire sont très significatifs puisqu'on estime que les 6'800 covoitureurs des entreprises adhérentes économisent annuellement chacun, en moyenne, 6'500 km, 1'100 kg de CO₂ et 2'300€/2'600CHF, ce qui signifie moins de nuisances et près de 16M€/18MCHF de dépenses de transport évitées, réinjectées en grande partie dans l'économie locale.

Le rapport coût/bénéfice du dispositif est donc excellent et valide a posteriori les options stratégiques prises en 2011. Les dépenses engagées annuellement en faveur du covoiturage ne suffiraient pas pour financer une ligne performante de transport collectif qui ne répondrait potentiellement qu'aux besoins d'une petite minorité des actifs du territoire.

ÉCONOMIES ANNUELLES RÉALISÉES
PAR COVOITUREUR



2'300€/2'600CHF



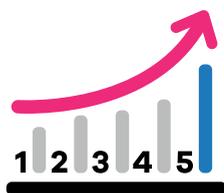
1'100 kg de CO₂
SOIT 10% DE L'EMPREINTE CARBONE
MOYENNE D'UN FRANÇAIS



6'500 km

LES RÉSULTATS DU PROJET

Le covoiturage
a **doublé** en 7 ans



ENTRE 2011 ET 2018, DANS LES ENTREPRISES
ADHÉRENTES DE L'ARC JURASSIEN



6'800

COVOITUREURS GAGNÉS

ET MAINTENANT ?

Compte tenu des bons résultats obtenus jusqu'ici et du potentiel d'entreprises encore mobilisable, une large majorité des partenaires a souhaité la reconduction du dispositif pour les trois prochaines années au moins.

Avec désormais un budget annuel de 178'000€/201'600CHF et un périmètre modifié par l'arrivée de nouveaux partenaires, le programme d'action sera ajusté mais restera fidèle à ses orientations et principes initiaux.

Les liens avec les entreprises adhérentes seront maintenus et développés et de nouvelles entreprises rejoindront le dispositif, en particulier dans les territoires les plus récemment impliqués. Les actions de sensibilisations et d'animations, le site internet, la centrale téléphonique ou encore l'organisation du challenge annuel inter-entreprises perdureront.

EN SAVOIR PLUS :

www.covoiturage-arcjurassien.com

Au fil des années, la mobilité est devenue l'un des enjeux majeurs de l'Arc jurassien franco-suisse, surtout dans le contexte d'une augmentation des flux de pendulaires et d'une préoccupation partagée de préservation des ressources naturelles et de la qualité de vie sur le territoire. C'est pourquoi nous saluons les résultats significatifs obtenus depuis 2011 par le dispositif « Covoiturage de l'Arc jurassien », qui est un exemple de projet partenarial et transfrontalier réussi, efficace, et dont les bénéficiaires sont appréciés à la fois par les citoyens et par les entreprises.

Nous remercions chaleureusement de leur implication l'ensemble des financeurs et des partenaires du dispositif, les entreprises adhérentes et leur personnel, les membres du comité de pilotage et d'une manière générale toutes les personnes qui ont contribué et qui contribueront encore à la réussite de ce projet.

LES PORTEURS DE PROJET



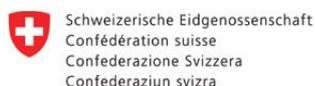
Pierre Alain SCHNEGG

Président d'arcjurassien.ch,
Conseiller d'État du canton de Berne



Jean-Gabriel NAST

Président du Parc naturel
régional du Haut-Jura



Ce projet bénéficie d'un soutien financier de l'Union européenne (Fonds européen de développement régional) et de la Confédération suisse dans le cadre du programme de coopération territoriale européen INTERREG V A France-Suisse.

